



## AVIS PUBLIC

### EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Que: -

Le 13 décembre 2021 à 19 H 00 aura lieu la séance extraordinaire portant exclusivement sur la présentation du budget pour l'exercice financier 2022 et le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024.

La séance se tiendra dans la salle du conseil municipale au sous-sol de l'Hôtel de Ville, 470 Chemin de l'Église, Sainte-Barbe.

Lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget de fonctionnement et le programme triennal d'immobilisations.

Toute personne intéressée désirant s'exprimer à ce sujet, peut également transmettre ses questions et/ou commentaires par courriel, à l'adresse : [c.girouard@ste-barbe.com](mailto:c.girouard@ste-barbe.com) en indiquant dans l'objet « Budget 2021 ».

**DONNÉ à Sainte-Barbe ce 19<sup>e</sup> jour de novembre deux mille vingt et un.**

**Chantal Girouard**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantal Girouard, secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité de Sainte-Barbe, certifie sous serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 19 novembre 2021 entre 8 h 00 et 16 h 00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 19 novembre 2021.

Chantal Girouard  
Directrice générale et secrétaire-trésorière